



C'EST INJUSTE !!!

et

contraire aux valeurs de Paris Habitat.



Pour le SUPAP-FSU, les négociations annuelles obligatoires (NAO) ont pour vocation d'améliorer les salaires sans distinction de la catégorie : Malheureusement, ce n'est plus du tout le cas à Paris Habitat depuis l'arrivée de cette direction.

Le 08 février 2021, dernière réunion des NAO, La direction propose une mini augmentation générale de 0,6% calculée par pourcentage sur le salaire brut : Ainsi ceux qui gagnent peu sont peu augmentés. La direction veut faire plaisir à **son club des Hauts Salaires !!!** De nombreux managers sont choqués par cette méthode d'un autre temps qui accroît les inégalités au sein de leurs équipes car cette augmentation s'opère sur le dos de leurs collaborateurs les moins payés.

La méthode de calcul par pourcentage imposée par l'équipe de la direction est très violente envers les salariés peu payés : **un salarié peu payé doit être peu augmenté. C'est du mépris !!!**

Exemple :



Un salarié Paris habitat, payé 1580€, ne mérite que 9,48€ brut ($1580 \times 0,6\%$) d'augmentation générale par mois.



Un salarié du club des Hauts Salaires payé 10 000€ et + par mois, bénéficie d'une augmentation générale **SIX fois supérieure** soit 60€ ou + à celle du petit salarié

Cette décision du directeur général est contraire aux **valeurs de Paris Habitat** « **lutter contre les inégalités sociales** », phrase faisant la fierté du premier bailleur social de France depuis sa naissance. Elle est une fois encore inscrite dans le projet sur les orientations stratégiques, Paris Habitat 2030, présenté et vanté par le même directeur général au cours de la réunion CSE du mois de janvier 2021.

Notre demande, une augmentation égalitaire de 30€ pour tous a été écartée.

Pour rappel : l'augmentation du SMIC 2021 réduite au strict minimum légal est de 0,99% **soit 15€**

Les autres propositions définitives du Club de la direction :

Une enveloppe de 0,4% de la masse salariale pour les augmentations individuelles (à la main du manager).

Injustice supplémentaire : Le versement du deuxième acompte de la Prime de 13^{ème} mois sera versé dorénavant le 30 décembre et non plus le 30 novembre, comme c'était le cas depuis des années.

Le choix des dates du 30 juin et du 30 novembre n'était pas le fait du hasard, il tenait compte des dépenses importantes engagées avant les vacances d'été et les fêtes de fin d'année.

Cette décision unilatérale motivée par une volonté mesquine de trésorerie, démontre une nouvelle fois le mépris de la direction à l'égard des bas salaires qui ne pourront plus profiter sereinement des fêtes de fin d'année en famille.

Notre syndicat SUPAP-FSU ne signe pas cet accord injuste.

Informatique

Pas un jour sans un bug : si ce n'est pas Outlook, c'est Ikos si ce n'est pas Ikos, c'est DCRM, de nombreuses imprimantes n'impriment plus, etc.

Les salariés n'en peuvent plus. Le retard s'accumule ce qui génère du stress et des risques psychosociaux.

Reconstruire toute une vie informatique avec ceux qui sont en grande partie responsables de sa destruction est risqué !!! Les belles longues phrases de psychologue ne marchent plus (la directrice de la DUN est diplômée en psychologie).

Il semble bien que dans l'esprit de la direction les salariés ont vocation à payer le prix de la cyberattaque et des dysfonctionnements de ces services informatiques !

Confiscation de l'outil informatique du gardien.es : retour 15 ans en arrière !!!

Notre syndicat SUPAP-FSU demande la remise en fonction des ordinateurs fixes des gardiens. Elle ne nous semble pas chère, elle est rapide, fiable, raisonnable et n'exige pas de formation. Elle nécessitera un effort comme celui consacré au personnel administratif.

Les raisons de la suppression des Pc (ordinateur) loges gardiens, évoquées par la directrice de la DUN (les services informatiques) sont floues et peu crédibles : Pc loges obsolètes !!! – Pc loges non compatibles avec le VPN – Pc loges ne peuvent pas faire fonctionner les applications etc.

Le projet de remplacer l'ordinateur du gardien par un smartphone est inutile et semble-t-il très onéreux. Le Samsung A50 qui vient d'être distribué n'est pour le moment qu'un outil complémentaire au PC Fixe, ni plus ni moins. Il ne sert qu'à téléphoner, gérer les mails et faire tourner les applications du Google Play.

En ces temps difficiles financièrement, investir dans le développement d'applications dont on n'est pas sûr de la fiabilité, est risqué.

Aujourd'hui, les tâches administratives du gardien sont basculées vers le gérant et la CGL. Ces derniers doivent non seulement assurer leurs tâches quotidiennes, mais aussi rattraper le retard généré par la crise sanitaire et la cyberattaque.

Devant l'insistance de tous les syndicats, la direction étudie l'une des deux solutions suivantes qui sont en phase de test :

1. Soit doter les gardiens d'un ordinateur portable (Chromebook) pour semble-t-il une taille d'écran de 13 pouces sur lequel il faudrait encore payer les développeurs extérieurs afin de lui adapter les applications développées pour le smartphone.
2. Soit, étant donné que le A50 n'est pas compatible MHL (encore une erreur de choix). La direction travaille sur un système qui permettrait l'utilisation d'un clavier externe + une souris et à l'aide d'un Chromecast de reproduire l'affichage de l'écran du smartphone sur un écran de télévision ou écran PC.

Du jamais vu !!!

Il est inacceptable de mettre à disposition un seul ordinateur pour 60 à 70 gardiens dans une agence parfois éloignée de plusieurs kilomètres du bureau loge. D'autant plus en cette période de crise sanitaire.

Les secrétaires d'accueil :

Pour donner suite à nos dénonciations répétées de la non-reconnaissance et de l'injustice à l'égard des secrétaires d'accueil, la direction a finalement proposé une prime de 300€. Notre syndicat SUPAP-FSU a demandé 500€ et un minimum de 1 jour de télétravail par semaine. Exclure ces salariés du télétravail uniquement sur la base du mot « Accueil » sans tenir compte de la réalité de leur travail et des risques sanitaires dans les transports, nous paraît exagéré. De plus, elles se partagent un seul et unique ordinateur portable pour un effectif de deux voire trois employés.

Il nous semble périlleux de forcer un salarié de rejoindre quotidiennement son lieu de travail pour répondre uniquement au téléphone. Lors du premier confinement, période très difficile pour les salariés, les secrétaires d'accueil ont su être présent-e-s et à l'écoute des locataires de leur domicile par téléphone. Cette tâche a été réalisée convenablement.

Régie :

De nombreux salariés se plaignent du manque de confiance et du contrôle permanent au sein de la régie. Ce manque de confiance augmente le stress, les émotions négatives et génère de la souffrance au travail.

Exiger de chaque peintre travaillant dans une équipe de calculer et noter la consommation de la peinture en fin de journée sur une feuille est absurde.

Pour toute question, vos représentants SUPAP-FSU sont à votre disposition

Madame	Sylvie	ALVES VARELA BRITO	Elue CSE	07 86 00 19 72
Madame	Nérimène	BEN FODDA	Déléguée Syndicale (DS)	06 07 49 37 57
Monsieur	Alain	BENKRIM	Délégué Syndical (DS)	06 07 88 58 81
Madame	Francesca	GUIDOUZ	Elue CSE	06 40 70 78 15
Madame	Ludivine	GENTY	Elue CSE	06 30 04 65 97
Monsieur	Jérôme	HANY	Elu CSE + CSST	06 32 08 95 22
Monsieur	Mohammed	HELLAL	Elu CSE + CSST	06 07 88 24 54
Monsieur	Ernesto	HILLCOAT	Représentant Syndical (RS)	07 86 87 10 23
Monsieur	Marwan	JAROUDI	Elu CSE	06 48 36 65 78
Madame	Nawale	LAO	Déléguée Syndicale (DS)	07 85 30 88 38
Monsieur	Ahamada	MFOIHAYA	Elu CSE	06 87 65 91 00
Madame	Myriam	ZIGONI	Elue CSE	06 32 10 20 66

Rejoignez-nous et soutenez-nous pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des salariés.

**Libres, Solidaires et Combatifs, c'est la devise du SUPAP-FSU.
Penser juste et parler vrai notre manière d'être : c'est comme ça et cela le restera !!!**